

2017

RAPPORT D'ACTIVITÉ

 **mot**
mission transfrontier
opérationnelle operational
transfrontalière mission



4

ÉDITO
« LA MOT
A 20 ANS »

6

LA MISSION
OPÉRATIONNELLE
TRANSFRONTALIÈRE

8

VIE DE
L'ASSOCIATION

- 9 Les instances
- 11 Les partenaires fondateurs
et les ministères
- 12 L'équipe technique



13

AXE I ACCOMPAGNER LES ACTEURS DE LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

- 14 Une plateforme de mise en réseau
- 20 Un centre de ressources
- 24 Une ingénierie technique au service des territoires transfrontaliers

27

AXE II CONTRIBUER AUX POLITIQUES TRANSFRONTALIÈRES À L'ÉCHELLE NATIONALE

- 28 Prise en compte du transfrontalier dans les politiques nationales
- 31 Appui à la construction des territoires transfrontaliers

35

AXE III REPRÉSENTER LES TERRITOIRES AUX NIVEAUX EUROPÉEN, INTERNATIONAL ET OUTRE-MER

- 36 Groupe de travail intergouvernemental
- 37 Institutions européennes et prises de position
- 40 Partenariats, programmes et projets européens
- 43 Coopérations sur les frontières d'outre-mer et à l'international



La MOT a 20 ans !

La MOT : ses 67 adhérents, ses partenaires et son équipe technique de huit agents ont su, au long de ces 20 ans, développer une approche nouvelle de la coopération transfrontalière, en agissant à la fois aux niveaux local et régional, aux niveaux national et européen. La conférence des 30 novembre et 1^{er} décembre 2017 a été le point d'orgue d'un cycle de trois années, qui a vu de nouvelles avancées en faveur de la coopération.

Les acteurs locaux et régionaux sont plus que jamais en première ligne ; souvent avec l'appui de la MOT, ils développent des projets de plus en plus ambitieux au service des

habitants des territoires transfrontaliers, véritables fabriques d'Europe. La réforme territoriale en France a donné un nouvel élan aux collectivités territoriales, avec pour certaines des compétences et des périmètres élargis, occasion de renouveler leur regard sur le potentiel que représente la coopération transfrontalière. Plus l'intégration transfrontalière se confirme, plus de nouveaux obstacles apparaissent, mais aussi la volonté de les résoudre, ce à quoi la MOT s'emploie, au service de son réseau. Pour ce faire, elle vient de lancer un forum en ligne qui a pour objectif de mutualiser les solutions, et de faire remonter les obstacles non résolus aux niveaux national et européen. La boîte à outils s'est enrichie pendant ces trois ans : les acteurs développent la connaissance des territoires et l'implication de la société civile, déploient des stratégies transfrontalières intégrées et des projets structurants, avec le soutien des niveaux nationaux et européens.

Les États entreprennent de mieux se coordonner en interne et avec les collectivités¹, entre eux sur chaque frontière, et ensemble au niveau européen. Le groupe intergouvernemental sur « les solutions innovantes aux obstacles transfrontaliers » co-présidé par la France et le Luxembourg suite à sa présidence du

¹ Livre blanc « Diplomatie et Territoires » en France, 2016.



Conférence européenne
des 20 ans de la MOT

« Plus l'intégration transfrontalière se confirme, plus de nouveaux obstacles apparaissent, mais aussi la volonté de les résoudre, ce à quoi la MOT s'emploie, au service de son réseau. »

Conseil de l'UE de 2015, écrit une nouvelle histoire avec le projet d'un outil juridique fondé sur la reconnaissance mutuelle en matière de services publics transfrontaliers. La Commission européenne n'est pas en reste, avec la revue transfrontalière lancée en 2015 et la communication du 20 septembre 2017 instaurant en son sein un point focal frontalier. Les institutions financières (Caisse des Dépôts, BEI, etc.) se mobilisent en faveur des investissements transfrontaliers. Ces acteurs nationaux et européens, de même que le Parlement européen et le Comité européen des Régions, prennent toujours plus conscience des enjeux transfrontaliers, et des chances que la coopération offre aux territoires et à leurs habitants.

Sur chacune de ces avancées, la MOT a joué un rôle d'impulsion et d'accompagnement, seule ou alliée avec ses partenaires européens : TEIN, CESCO, ARFE. Ces avancées sont la confirmation que la MOT a su devenir un acteur reconnu aux trois niveaux décisionnels qui se mobilisent au service des territoires transfrontaliers en Europe. Son expertise a également été valorisée sur d'autres continents : autour des régions françaises des Outre-mer, en Afrique, en Haïti.

À l'avenir, face aux tentations nationalistes, c'est l'intégration transfrontalière et européenne qu'il faut viser. C'est un enjeu économique, technique, juridique, mais pas seulement ; le partage des souverainetés passe aussi par le partage des mémoires et l'avènement de visions communes impliquant les personnes. C'est l'enjeu des consultations citoyennes, que la MOT propose aussi d'engager en transfrontalier.

Les discussions en cours sur l'après 2020 doivent mettre l'intégration transfrontalière au cœur des réformes.

Jean Peyrony

Directeur Général de la MOT

La Mission Opérationnelle Transfrontalière

Créée en 1997 par le gouvernement français, d'abord sous la forme d'une coordination interministérielle, puis comme association (loi 1901), la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) possède un double statut, interministériel et associatif, unique en Europe.

La MOT a pour mission d'apporter une aide opérationnelle aux porteurs de projets et, plus globalement, aux territoires transfrontaliers. Elle est au service des acteurs de la coopération : collectivités et leurs groupements, agences et réseaux, services centraux et déconcentrés des États, parlementaires, organismes publics et entreprises, institutions européennes, société civile ; et plus particulièrement, parmi tous ces acteurs, ses membres² et ses partenaires financiers.

La MOT constitue un observatoire transfrontalier qui permet de connaître la situation aux frontières. Elle joue un rôle d'interface entre les administrations françaises et leurs interlocuteurs dans les pays voisins et en Europe, ce qui facilite l'émergence des projets transfrontaliers.

L'action de la MOT est encadrée par un programme partenarial décidé par ses membres.

² Voir la carte des adhérents page 10.



En 2017, la MOT a créé un nouveau logo pour mettre en avant l'année de ses 20 ans.

EN 2017

Les adhérents ont décrit la MOT comme :

- « un outil incontournable », « un facilitateur de l'action locale »
- « une structure unique de dialogue et d'expertise sur la coopération transfrontalière, qui permet d'apporter des solutions aux problèmes concrets des porteurs de projets et de mettre en réseau les différents acteurs »
- « un formidable tremplin, une réelle plateforme technique, voire politique en termes de réseaux transfrontaliers et européens, que ce soit au niveau du conseil, de l'assistance, de la représentation et de la mutualisation des expériences »
- un « couteau suisse, reflet de la diversité de ses compétences et de sa capacité d'ajustement aux besoins des territoires. »

LES FAITS TRANSFRONTALIERS

LES TERRITOIRES
TRANSFRONTALIERS
REPRÉSENTENT

40%

du territoire de
l'Union européenne.

Plus d'1 Européen sur 3 vit
dans un espace frontalier.

2 MILLIONS

de travailleurs
frontaliers dans l'UE
dont **plus de 20 %**
vivant en France³.

20 000
kilomètres

DE FRONTIÈRES
TERRESTRES
INTERNES À L'UE.

37

AGGLOMÉRATIONS
TRANSFRONTALIÈRES EN EUROPE

→ DONT 11 AUX FRONTIÈRES FRANÇAISES

³ Source : EUROSTAT, Labour Force Survey, 2015

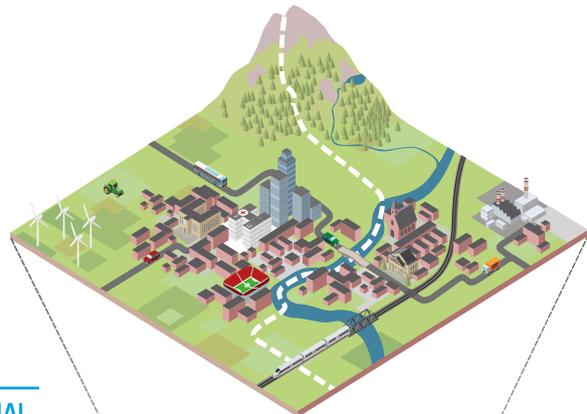
Le positionnement « multi-niveaux » de la MOT, local, régional, national et européen, permet un dialogue structuré entre les autorités nationales et européennes, et les acteurs locaux et régionaux :

La MOT accompagne les territoires transfrontaliers et les acteurs de la coopération dans leurs projets. Elle met en réseau les acteurs et facilite l'échange d'expériences entre les territoires. Elle identifie les obstacles et recherche les solutions aux bons niveaux.

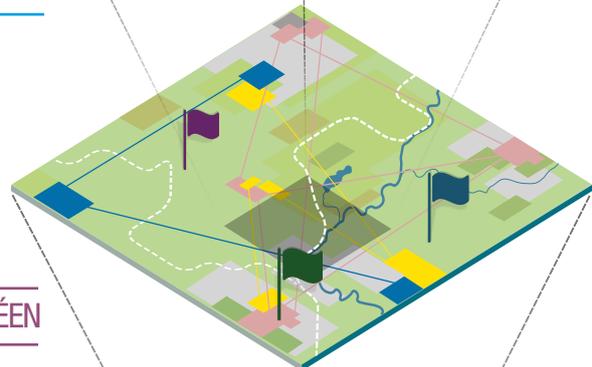
Elle accompagne le niveau national pour une meilleure prise en compte des territoires transfrontaliers dans les politiques publiques. Elle est un outil d'information, d'appui, de formation et de diffusion. Elle accompagne sur chaque frontière la coordination des États frontaliers.

Elle fait entendre la voix des territoires transfrontaliers en Europe. Elle contribue à la prise en compte de leur spécificité dans les programmes et les législations communautaires. Ces actions passent par des partenariats avec les institutions européennes, ainsi qu'avec d'autres organismes œuvrant pour la coopération en Europe et dans le Monde.

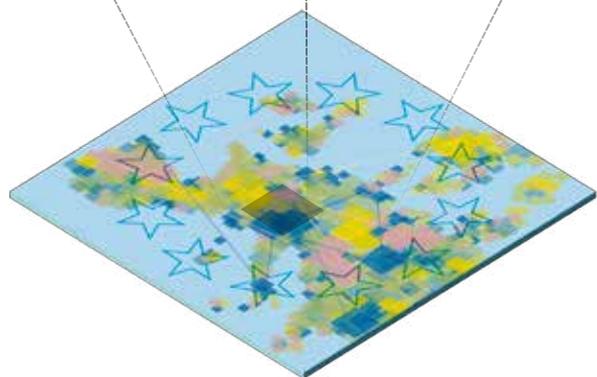
NIVEAU LOCAL



NIVEAU NATIONAL



NIVEAU EUROPÉEN



Tout au long de l'année 2017, la MOT a diffusé sa nouvelle plaque de présentation, à ses membres lors des réunions du réseau dans le but de mieux se faire connaître.

« L'utilité du travail de la MOT est reconnue, tant pour les projets transfrontaliers menés que pour redonner la confiance collective à nos concitoyens. Les réalisations concrètes sont une question de crédibilité de l'action publique. Elles doivent prévenir les discours anti-européens ! »

Christian Eckert, secrétaire d'État, responsable du budget et des comptes publics en France, lors du conseil d'orientation de la MOT du 15 mars 2017.



VIE DE L'ASSOCIATION

Les instances

Michel Delebarre préside la MOT depuis 2008.

Deux conseils d'orientation se sont tenus les 15 mars et 26 septembre, ainsi que **quatre bureaux** les 15 mars, 5 juillet, 26 septembre et 1^{er} décembre 2017.

La vingtième assemblée générale de la MOT a rassemblé, les 15 et 16 mars 2017 à Belval et Villerupt, 120 personnes, à la frontière franco-luxembourgeoise. À l'invitation du GECT Alzette-Belval, élus et techniciens, membres ou partenaires de la MOT, ont échangé sur les projets et les activités de la MOT.

Visite de terrain à Belval et Villerupt

À la demande des adhérents, l'évènement annuel a été l'occasion - pour la première fois - d'une visite de terrain. Les participants ont visité le site de Belval, où se situe l'université du Luxembourg, et le site de Micheville côté français, réaménagé en logements et en centre culturel, témoignant de la pleine mutation que connaît le territoire. Une présentation du GECT Alzette-Belval a également été proposée.



Le GECT Alzette-Belval, membre de la MOT depuis sa création en 2013, réunit les partenaires français et luxembourgeois, sur le territoire de l'éco-cité Alzette-Belval entre la Meurthe-et-Moselle, la Moselle et le Luxembourg. Il couvre huit communes et se positionne comme un lieu de gouvernance territoriale pour s'assurer de la cohérence des actions stratégiques, sur ce territoire en pleine redynamisation. Il est aussi un outil de développement local pour favoriser les projets de proximité, au service de la population transfrontalière.

EN 2017

Cinq nouveaux organismes sont devenus membres :

- CRD EURES/ Frontaliers Grand Est
- Communauté d'agglomération Ardenne Métropole
- Agence d'urbanisme et de développement Pays de Saint-Omer-Flandre intérieur
- Conseil départemental du Nord
- Conseil départemental des Ardennes



LES ADHÉRENTS

À la fin de l'année 2017, l'association compte 67 adhérents⁴ :

16

COMMUNES ET GROUPEMENTS DE COMMUNES ET DE COLLECTIVITÉS

2 ÉTATS

10

RÉGIONS, COMTÉS, ETC.

4

FÉDÉRATIONS ET AGENCES NATIONALES

7

DÉPARTEMENTS

3

ENTREPRISES ET CCI

6

AGENCES D'URBANISME ET PÔLES MÉTROPOLITAINS

13

STRUCTURES TRANSFRONTALIÈRES

4

ASSOCIATIONS DE PERSONNES MORALES ET AUTRES STRUCTURES

5

MEMBRES PERSONNES PHYSIQUES⁵

2

ASSOCIATIONS DE PERSONNES PHYSIQUES

⁴ Voir la carte des adhérents page 10.

⁵ Membres parlementaires européens et nationaux ; et membres d'honneur. Ils ne sont pas comptabilisés dans les 67 adhérents.



Visite de terrain des membres du réseau à Belval

- Enedis
- Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme
- Centre National de la Fonction Publique Territoriale
- Fédération des PNR
- Pôle Emploi Direction Générale



Catégorie d'adhérents

- Etat
- Région
Canton
Communauté autonome
- Département
Province
- Groupement plurinational de collectivités territoriales
- Groupement européen de coopération territoriale (GECT)
- Groupement de collectivités territoriales
- Commune
- Entreprise
- Réseau
- Autre structure
- Personnes physiques
(non représentées sur la carte)



Décembre 2017

Les partenaires fondateurs et les ministères

En 2017, les échanges avec les partenaires fondateurs et les ministères, qui subventionnent les travaux de la MOT, ont notamment concerné :

Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)

- « L'observation », via le Conseil de l'observatoire des territoires (voir page 32)
- Les « enjeux transfrontaliers dans les espaces de montagne » (voir page 34)
- Les « enjeux transfrontaliers des métropoles frontalières » (voir page 34)
- Le groupe de travail intergouvernemental sur les solutions innovantes aux obstacles transfrontaliers (voir page 36)
- La mise en place d'une coordination interministérielle sur les questions transfrontalières (voir page 29)

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères⁶

- Un renforcement du partenariat suite à la publication du Livre blanc « Diplomatie et Territoires » (novembre 2016)
- La mise en place d'une coordination interministérielle sur les questions transfrontalières (voir page 29), et de conseillers diplomatiques nommés auprès des Préfets de Région
- La participation aux réunions de la Commission nationale de la coopération décentralisée (CNCD), et des interventions concernant d'autres frontières (voir page 44)
- Le label « Expertise territoriale internationale dans le cadre du programme d'appui à la coopération thématique des collectivités territoriales PACT3 », décerné à la MOT
- Le partenariat avec le cabinet du Secrétaire d'État chargé des affaires européennes, Harlem Désir, puis de la Ministre chargée des Affaires européennes, Nathalie Loiseau.

Ministère de l'Intérieur⁷

- Les questions juridiques transfrontalières (voir page 33)
- Les conseillers diplomatiques nommés auprès des Préfets de Région
- Une visite d'étude « TAIEX » de Biélorussie

Ministère des Outre-Mer

- La « XIII^e conférence de coopération régionale Antille-Guyane » (MEAE/Ministère des Outre-Mer, novembre 2017, en Guadeloupe)

Caisse des Dépôts

- Les relations avec les directions régionales, dont la participation aux réunions au niveau national en lien avec la direction du réseau
- Les filiales du groupe Caisse des Dépôts (Transdev, Egis)
- Une assistance pour faire émerger des projets d'investissements transfrontaliers

Ministère de la Cohésion des territoires

La MOT est en contact régulier, via le CGET, avec le Ministère de la Cohésion des Territoires, dont le Ministre Jacques Mézard est intervenu en clôture de la Conférence européenne des 20 ans de la MOT.

EN 2017, LA MOT A ÉCHANGÉ AVEC D'AUTRES MINISTÈRES AFIN DE LEUR PRÉSENTER SES ACTIVITÉS :

- Le Ministère de la Transition écologique et solidaire, concernant le « Plan national d'adaptation au changement climatique 2 », en contribuant à la rédaction d'une fiche action sur le transfrontalier.
- Le Ministère de l'Éducation nationale et le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, concernant la mission IGAENR⁸ sur la coopération transfrontalière des Universités (rapport non publié).

⁶ En particulier avec la Délégation à l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (DAECT)

⁷ Direction Générale des Collectivités Locales

⁸ Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche



Michel Delebarre, président de la MOT et Jacques Mézard, ministre de la Cohésion des territoires, lors de la conférence des 20 ans de la MOT le 1^{er} décembre 2017.

L'équipe technique

À la fin de l'année 2017, l'équipe technique est composée d'un directeur général, d'un secrétaire général, de trois responsables « politique européenne et vie de l'association », « communication et documentation » et « expertise juridique », de deux chargés de mission et d'une assistante de direction. Cinq stagiaires ont été accueillis à la MOT durant l'année.

Jean Peyrony
Directeur Général

Olivier Denert
Secrétaire Général

Sophie Dos Ramos
Assistante de Direction

Domitille Ayrat
Responsable de la Communication et de la documentation, remplacée de mai à décembre 2017 par Blandine Lysensoone

Silvia Gobert-Keckeis
Responsable Politiques européennes et Vie de l'association

Alexandra Lafont
Chargée de mission Études transfrontalières et projets européens

Jean Rubió
Chargé de Mission Développement européen et Études transfrontalières

Petia Tzvetanova
Responsable de l'Expertise juridique, Docteur en droit

Stagiaires en 2017

Alexandre Martin
Antoine Gindre
Antonio Mesina
Caterina Orlandi
Marie Dreffier





**AXE I
ACCOMPAGNER
LES ACTEURS DE
LA COOPÉRATION
TRANSFRONTALIÈRE**



Une plateforme de mise en réseau

La MOT anime un réseau qui fédère les praticiens et les acteurs institutionnels de la coopération transfrontalière dans une approche multiniveaux. Il permet d'échanger les expériences, identifier les besoins et favoriser la recherche de solutions transfrontalières.

L'amélioration des pratiques dans tous les domaines et sur toutes les frontières, est un axe de travail majeur pour la MOT. Les conférences, les formations et les groupes de travail sont un lieu privilégié de capitalisation et d'échanges de bonnes pratiques.



230

PARTICIPANTS À LA CONFÉRENCE EUROPÉENNE

15

NATIONALITÉS REPRÉSENTÉES À LA CONFÉRENCE

112

PARTICIPANTS AUX PLATEFORMES DES TECHNICIENS

9

CONFÉRENCES ET FORMATIONS

130

PARTICIPANTS AUX FORMATIONS MOT / CNFPT

81

INTERVENTIONS DANS DES ÉVÉNEMENTS

Conférence européenne des 20 ans de la MOT

À l'occasion de ses 20 ans, la MOT a organisé, les 30 novembre et 1er décembre 2017 à Bruxelles, une conférence européenne intitulée « Construire les territoires transfrontaliers : l'Europe pour les citoyens ». Elle a réuni 230 personnes.

Accueillie par le Comité européen des Régions, la conférence s'est articulée autour de trois tables rondes qui ont permis d'aborder la place de la société civile dans les territoires transfrontaliers, les réalisations transfrontalières concrètes au service de leurs habitants, et de se projeter sur l'après 2020.

La modération des deux jours était assurée par la journaliste Véronique Auger, rédactrice en chef d'« Avenue de l'Europe ».

À l'invitation de la Région wallonne, la première journée a été clôturée par une soirée festive, célébrant l'anniversaire des 20 ans de la MOT. Elle s'est tenue au Centre belge de la bande dessinée, en présence de Michel Delebarre, Karl-Heinz Lambertz, Président du Comité européen des Régions, Roland Ries, Maire de Strasbourg et premier Président de la MOT.

« En matière de coopération transfrontalière, il faut dépasser les frontières réglementaires et administratives, expérimenter et mettre en place une coordination interministérielle. »

Jacques Mézard, Ministre de la Cohésion des territoires en France, en conclusion de la conférence.

LA CONFÉRENCE A PERMIS DE PRÉSENTER ET DE METTRE EN EXERGUE LA POSITION DE LA MOT POUR L'APRÈS 2020.

Elle est synthétisée dans la brochure publiée pour l'occasion (voir page 21).

Les intervenants



Allocutions d'ouverture

Michel Delebarre, Ancien Ministre d'État, Président de la Mission Opérationnelle Transfrontalière
Anne Sander, Député européen, Vice-Présidente de la MOT

Modération: Véronique Auger, Journaliste



Forum 1: Citoyens transfrontaliers, citoyens européens

Introduction: Magali Castex, Auditrice IHEDATE, groupe de travail « Le citoyen frontalier dans la construction européenne »
Élu: **Kotte Ecenarro**, Maire d'Hendaye, Conseiller de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, Co-gérant de l'Eurocité basque
Forum citoyen: **Loïc Delhuyenne**, Directeur, Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai
Fonds microprojets: **Patrice Harster**, Directeur, GECT Eurodistrict PAMINA
Témoignage d'un frontalier: **Quentin Mayerat**, frontière franco-suisse



Forum 2: Des réalisations transfrontalières pour une Europe concrète

Service de santé: **Xavier Faure**, GECT Hôpital de Cerdagne
Tram Strasbourg-Kehl: **Roland Ries**, Maire de Strasbourg
Espace naturel: **Nicolas Evrard**, Maire de Servoz, Espace Mont Blanc
Approche territoriale intégrée: **Gyula Ocskay**, Secrétaire général, CESCI, Hongrie
Outils de financement: **Marc Abadie**, Directeur du Réseau et des Territoires, Caisse des Dépôts

Allocution de clôture jour 1

Christine Moro, Ambassadeur, Déléguée pour l'action extérieure des collectivités territoriales, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, France



Introduction, Birte Wassenberg, Professeur en Histoire contemporaine, Institut d'études politiques (IEP), Université de Strasbourg
Position stratégique de la MOT pour l'après 2020, **Jean Peyrony**, Directeur général, MOT



Forum 3: L'après 2020, vers plus d'intégration transfrontalière

Christian Dupessey, Maire d'Annemasse, Président d'Annemasse Agglo
Mathieu Bergé, Conseiller régional Nouvelle-Aquitaine
Hugo Bevort, Directeur des stratégies territoriales, Commissariat général à l'égalité des territoires, France
Camille Gira, Secrétaire d'État au Développement durable et aux infrastructures, Grand-Duché de Luxembourg
Marc Lemaître, Directeur général de la politique régionale et urbaine, Commission européenne

Allocutions de clôture

Camille Gira, Secrétaire d'État au Développement durable et aux infrastructures, Grand-Duché de Luxembourg
Jacques Mézard, Ministre de la Cohésion des territoires, France



PLUS D'INFOS

<http://www.espaces-transfrontaliers.org/la-mot-fete-ses-20-ans/>

Conférences et séminaires

La MOT organise et co-organise des conférences et des séminaires ouverts à tous, pour mettre en avant une thématique ou une actualité transfrontalière :

→ Conférence « Gestion transfrontalière des crises et catastrophes naturelles »

Co-organisée avec le Comité européen des Régions, elle a réuni soixante personnes le 3 février 2017 à Bruxelles pour échanger sur les bonnes pratiques en matière de gestion des crises et de catastrophes naturelles transfrontalières.

→ Conférence « Démographie et Dynamiques métropolitaines »

Organisée avec le Pôle métropolitain européen du Sillon lorrain, elle s'est tenue le 27 juin 2017, à Nancy. Ont été abordées les questions de métropolisation, d'évolution démographique, d'anticipation des flux et de co-développement transfrontalier, au regard de la situation atypique du Sillon lorrain.

→ Semaine européenne des régions et des villes⁹

L'atelier « Enhancing Capacities of Regions and Cities for Cross-Border Cooperation », du 10 octobre 2017 à Bruxelles a été organisé par l'Euro-Institut (réseau TEIN), avec la MOT, l'ARFE et le CESCO, et en présence de la DG REGIO.

→ 38^e Rencontre des agences d'urbanisme

Sur le thème « Construire l'Europe des lieux et des liens », cette rencontre s'est tenue du 8 au 10 novembre 2017, à Strasbourg. La MOT y a organisé avec deux agences d'urbanisme un atelier « Des territoires frontaliers au territoire transfrontalier », dont l'objectif était de présenter des expériences de schémas transfrontaliers en France et en Europe.

Plateforme des techniciens

Lieu privilégié de l'expression du réseau, la plateforme des techniciens réunit les membres de la MOT pour échanger sur leurs besoins et les bonnes pratiques à partager.

⁹ European Week of Regions and Cities (EWRC)

PLUS D'INFOS

<http://www.espaces-transfrontaliers.org/la-mot/evenements/>

EN 2017

- La plateforme des techniciens s'est réunie le 16 mars et le 26 septembre 2017.
- Ces deux réunions ont porté sur l'implication du réseau dans la conférence des 20 ans, la publication du livre blanc « Diplomatie et territoires » (voir page 29) et les suites à donner en terme de coordination interministérielle, la préparation du programme triennal 2018-2020 de la MOT et la préparation du forum en ligne (voir page 19).

DEUX JOURNÉES INTERACTIVES DU RÉSEAU

Les 26 et 27 septembre 2017, deux journées d'échange interactives entre les membres du réseau ont été organisées à la Caisse des Dépôts, à Paris. Ceux-ci ont pu exprimer leurs points de vue concernant le bilan du programme triennal 2015-2017, l'élaboration du programme triennal 2018-2020 et la préparation des 20 ans de la MOT.



Journée interactive du réseau



Semaine européenne des régions et des villes

Formations

La MOT contribue à des formations destinées aux acteurs de la coopération transfrontalière, dans le cadre d'un partenariat actif avec le CNFPT, ou aux côtés d'organismes comme l'ENA ou l'INET.

Les réformes territoriales et l'élaboration des dispositifs relatifs à la programmation européenne 2014-2020 et au post 2020 ont accentué le besoin de formation des services de l'État et des collectivités en matière transfrontalière.

Formations organisées en 2017

→ Master Class « Jeunes professionnels et relations de voisinage et de proximité au sein de l'Union européenne : entre conflits et coopérations », avec l'Institut Catholique de la Méditerranée, le 20 janvier 2017, à Marseille.

→ Formation IHEDATE¹⁰ « Quelle place du citoyen frontalier dans la construction européenne ? », avec la Communauté urbaine de Dunkerque et l'Eurodistrict SaarMoselle, les 29 et 30 juin 2017, à Dunkerque et Sarrebruck.

→ Les « Rencontres territoriales transfrontalières : Formations partagées pour les cadres territoriaux des collectivités de l'Eurorégion Pyrénées Méditerranée », avec le CNFPT et la Generalitat de Catalunya, les 6 et 7 juillet 2017, à Perpignan.

→ 2^e séminaire de formation en Catalogne « La conduite de projets transfrontaliers », avec le CNFPT, les 10 et 11 octobre 2017, à Perpignan.

→ Journée d'actualité sur la « Diplomatie territoriale », avec le CNFPT, le 5 octobre 2017, à Marseille.

¹⁰ Institut des hautes études en aménagement et développement des territoires en Europe.



Formation IHEDATE à Dunkerque

« 20 ANS DE LA MOT » : UNE LABELLISATION DES ÉVÈNEMENTS DU RÉSEAU

La conférence européenne a été au cœur d'une année de festivités pour l'ensemble du réseau. À cette occasion, la MOT a mis en avant les événements de ses membres en les labellisant « 20 ans de la MOT », et en les présentant sur son site internet et dans sa newsletter. L'objectif était d'associer pleinement les adhérents et de souligner leur importance dans le fonctionnement de la MOT.

12

ÉVÈNEMENTS
OU FORMATIONS
ONT ÉTÉ LABELLISÉS
« 20 ANS DE LA MOT » EN 2017

130

PARTICIPANTS
AUX FORMATIONS
MOT/CNFPT



Rencontre des agences d'urbanisme



Formation à Perpignan

Partenariats avec les réseaux nationaux



Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU)

Le partenariat entre la MOT et la FNAU, qui en est membre, a permis de renforcer le croisement des compétences nécessaires pour les dynamiques urbaines à l'œuvre sur les territoires transfrontaliers.



Fédération des Parcs naturels régionaux (PNR)

La MOT a échangé dans le cadre de son partenariat avec la Fédération des PNR, membre de son réseau, ainsi qu'avec les Parcs nationaux (PN), sur les besoins d'ingénierie territoriale pour les dix PNR et les quatre PN aux frontières françaises.



Régions de France

La MOT a intensifié ses relations avec Régions de France, sur le sujet des nouvelles compétences des régions, en charge de l'élaboration des SRDEII et SRADDET, et de l'articulation à trouver avec les départements et les territoires frontaliers infra (voir page 30).



France Urbaine

La MOT et France Urbaine ont multiplié leurs échanges en 2017 afin de mieux prendre en compte les spécificités transfrontalières dans les approches urbaines.



Assemblée des Départements de France

La mise en place d'un partenariat avec l'Assemblée des Départements de France (ADF), engagée en 2016, s'est poursuivie dans le cadre de la commission consacrée à la coopération.



Forum en ligne

Depuis 2017, la MOT propose à ses membres un nouvel outil interactif : un forum en ligne. Mis en ligne en novembre, il est le fruit d'un travail collaboratif avec les adhérents, et répond à une forte demande du réseau.

Le forum permet à chaque membre de proposer des sujets et d'échanger sur les discussions en ligne. Celles-ci sont classées selon deux types :

- Les « discussions libres »
- Les « discussions obstacles » qui visent l'identification et la résolution d'obstacles transfrontaliers rencontrés sur le terrain

Les objectifs du forum sont :

- Une mise en contact directe entre les acteurs de la coopération
- Le partage d'expériences et de réponses techniques
- L'identification des obstacles, et leur relai au bon niveau de compétence¹¹

Afin de capitaliser les contenus, l'outil permet d'élaborer des fiches « obstacle/solution » et « bonnes pratiques », et de proposer des ressources sur chaque sujet. Il propose un système d'alerte et d'abonnement par thématique et par territoire ; et prévoit, par sujet, la possibilité d'être ouvert à des experts externes au réseau.

¹¹ Notamment dans le cadre de la coordination interministérielle en cours de mise en place dans le cadre de la Conférence des territoires.



PLUS D'INFOS

http://www.espaces-transfrontaliers.org/no_cache/ressources/forum/

EN 2017

- La MOT a associé son réseau à la conception de l'outil, notamment par le biais d'une grille d'analyse.
- Le développement technique s'est étendu entre mars et novembre.
- Une phase-test a été mise en place entre septembre et novembre.
- Une présentation du forum a été faite lors de la plateforme des techniciens de septembre.
- L'outil a été mis en ligne en novembre.
- Une vidéo de tutoriel a été réalisée pour faciliter son appropriation.

Remontée des besoins et veille sur les obstacles

Selon l'actualité politique, la MOT consulte son réseau sur des projets de législation, des documents stratégiques ou des prises de position.

L'identification des besoins et des obstacles passe aussi par les actions de mise en réseau, les conférences, la plateforme des techniciens, le forum et toutes remontées spontanées des acteurs à la faveur des projets qu'ils mènent.

Enfin, la remontée passe par la pratique du terrain dans le cadre des études et des missions d'ingénierie menées par la MOT.

« La Mission Opérationnelle Transfrontalière a un rôle clé à jouer, pour mettre en lumière les difficultés et, forte de ses vingt années d'expertise, proposer avec discernement des solutions adaptées. »

Anne Sander, Député européen, Vice-Présidente de la MOT, en ouverture de la conférence des 20 ans de la MOT.



Un centre de ressources

Depuis sa création, la MOT a constitué un important centre de ressources, dont une partie est mise à la disposition de tous sur son site Internet et une autre est réservée à ses membres.

En complément, la MOT diffuse des actualités et des informations ciblées à son réseau. Certains thèmes sont approfondis dans le cadre de publications plus larges.

Ce travail répond au besoin d'information et de partage de la connaissance des acteurs de la coopération transfrontalière.



EN 2017, LES RESSOURCES PRODUITES COMPRENNENT

10 NEWSLETTERS

107 ARTICLES
D'ACTUALITÉ

1 BROCHURE
THÉMATIQUE

20 EXPÉRIENCES
DE TERRAIN

89 DOCUMENTS
(réservés aux adhérents)

1298 ARTICLES DE PRESSE
(réservés aux adhérents)

Publication d'une brochure anniversaire, « Les territoires transfrontaliers – La fabrique de l'Europe »

En novembre 2017, pour fêter ses vingt ans, la MOT a publié une brochure intitulée « Les territoires transfrontaliers – La fabrique de l'Europe », l'occasion de dresser un bilan et des perspectives pour son action et, plus largement, pour la coopération transfrontalière en Europe.

La brochure se compose de trois parties :

Partie 1 : les réalisations de ses membres et partenaires, à travers vingt expériences au service des habitants des territoires transfrontaliers.

Partie 2 : les obstacles, résolus ou non, rencontrés par les acteurs de la coopération lors de la mise en œuvre de projets, ainsi que la boîte à outils développée pour les surmonter.

Partie 3 : les défis pour l'Union européenne et pour ses territoires transfrontaliers, et les réponses politiques à apporter aux différents niveaux de l'action territoriale : locale, régionale, nationale, européenne et ultra-marine, dans le cadre de la réflexion menée sur l'après 2020.

La brochure a été publiée en français et en anglais à l'occasion de la conférence européenne (voir p.15).

📍 POUR LA CONSULTER

<http://www.espaces-transfrontaliers.org/les-territoires-transfrontaliers-la-fabrique-de-leurope>



UNE MOBILISATION ACTIVE DU RÉSEAU

Un groupe de travail « 20 ans de la MOT », ouvert à l'ensemble du réseau de la MOT, s'est réuni trois fois entre janvier et septembre afin de préparer les vingt ans, la conférence européenne (voir p.15) et la brochure.

Une position de la MOT pour le « post 2020 »

Le contenu de la brochure, tout comme les échanges qui ont eu lieu dans le cadre de la conférence européenne, constitue la position de la MOT pour l'après 2020.

VINGT EXPÉRIENCES MISES EN EXERGUE

Cette mobilisation des adhérents a permis de faire émerger des projets emblématiques du réseau, ainsi que des obstacles et des propositions pour améliorer la coopération transfrontalière.

C'est sur cette base que vingt expériences ont été sélectionnées pour figurer dans la première partie de la brochure.

📍 La totalité des projets proposés est disponible dans une rubrique dédiée :

<http://www.espaces-transfrontaliers.org/les-territoires-transfrontaliers-la-fabrique-de-leurope>



« L'actualité transfrontalière », la newsletter de la MOT

Publiée chaque mois en français et en anglais, la newsletter de la MOT met en avant :

- des projets concrets
- les actualités et faits marquants de la coopération
- les avancées européennes
- les activités du réseau

Le format se compose de quatre pages.

Réseaux sociaux

Les actualités de la MOT sont diffusées sur les réseaux sociaux, notamment le compte Twitter de la MOT qui compte 727 abonnés.
@reseauMOT

La newsletter associe chaque mois les acteurs territoriaux et européens pour constituer un véritable outil de mise en réseau



EN 2017

10

NEWSLETTERS ONT ÉTÉ RÉALISÉES, ET DIFFUSÉES PAR MAIL À ENVIRON **4000 CONTACTS.**

PLUS D'INFOS
<http://www.espaces-transfrontaliers.org/la-mot/publications/newsletter/>

« Espaces transfrontaliers », un site de référence sur la coopération transfrontalière

Le site Internet de la MOT constitue un site de référence unique sur la coopération transfrontalière. Il est disponible en français et en anglais. Les ressources sont référencées par frontière, par territoire et par thème pour permettre un classement et des recherches ciblées.

Le site Internet présente :

- Des analyses territoriales et thématiques : 65 frontières, 114 territoires, 29 thèmes
- Une base de données de 600 fiches projets
- Un fonds cartographique de 166 cartes produites par la MOT
- Une présentation de la programmation européenne
- Des actualités et annonces d'événements mises à jour régulièrement
- Les événements et les activités du réseau

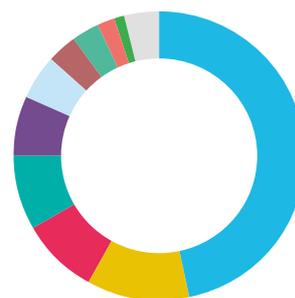
EN 2017

- Une nouvelle présentation de la MOT mettant en avant les enjeux des territoires transfrontaliers, en relation avec les missions de la structure
- L'animation de la rubrique dédiée au « Groupe intergouvernemental sur les solutions innovantes aux obstacles transfrontaliers »
- La mise en ligne des actualités et l'enrichissement du centre de ressources

178 440

VISITES ONT ÉTÉ COMPTABILISÉES SUR LE SITE INTERNET, SOIT UNE MOYENNE DE **488 VISITES JOURNALIÈRES**¹².

¹² Source : Google Analytics



Rubriques du site Internet les plus consultées

- 1 Ressources (46,7 %)
- 2 Site anglais (11,5 %)
- 3 La MOT (8,7 %)
- 4 Frontières (8,1 %)
- 5 Actualités (6,8 %)
- 6 Page d'accueil (5,1 %)
- 7 Espace membres (3,3 %)
- 8 Territoires (3,1 %)
- 9 Services aux adhérents (1,8 %)
- 10 Activités européennes (1,2 %)
- 11 Autres (3,7 %)

PLUS D'INFOS <http://www.espaces-transfrontaliers.eu>

Des ressources réservées aux membres

PLUS D'INFOS

<http://www.espaces-transfrontaliers.org/espace-membres/>

Un portail documentaire

Le portail documentaire de la MOT propose une documentation ciblée sur la coopération transfrontalière, principalement sur les frontières françaises, élargie à la coopération territoriale européenne et à d'autres territoires en Europe et dans le monde. La consultation des documents est réservée aux membres, et sur demande aux étudiants et aux chercheurs. L'accès libre permet de consulter le moteur de recherche et les références documentaires.

L'outil enregistre une moyenne de **504 visites mensuelles**, sur toute l'année 2017.

4102

RÉFÉRENCES DOCUMENTAIRES
1813 DOCUMENTS TÉLÉCHARGEABLES EN LIGNE



Un espace membres

L'animation de l'Espace membres en ligne propose d'autres ressources aux adhérents, comme :
→ la documentation complète des conférences et des instances
→ un fonds juridique sur les structures de la coopération, le cadre légal aux frontières françaises, les principaux textes
→ les études et les « bons-à-tirer » réalisés par la MOT (voir p.25 et 26)

EN 2017

- L'animation et l'actualisation de la rubrique
- Un nouvel outil mis à disposition des adhérents : le forum d'échanges accessible depuis l'Espace membres (voir p.19).

Des revues de presse

Les revues de presse produites par la MOT sont une autre ressource réservée aux membres. Elles sont envoyées au réseau une à deux fois par mois. L'ensemble des articles alimentent une base de données (11240 articles de presse à la fin de l'année 2017). Une recherche avancée permet une sélection selon différents critères (date, thème, territoire, etc.).

Cette ressource donne un aperçu complet des actualités transfrontalières sur chaque frontière française.

EN 2017

21

REVUES DE PRESSE ONT ÉTÉ PRODUITES, REPRÉSENTANT **1298 ARTICLES.**



Une ingénierie technique au service des territoires transfrontaliers

La MOT intervient auprès des collectivités, services des États et autres acteurs de la coopération transfrontalière dans le cadre d'études et de missions d'expertise. Celles-ci peuvent concerner des diagnostics territoriaux, des stratégies transfrontalières, des études juridiques ou thématiques, une assistance à maîtrise d'ouvrage, etc.

La MOT joue son rôle de conseiller et de facilitateur par un appui stratégique et technique dans le cadre du service de « bons-à-tirer » (BAT). Ce service réservé aux adhérents¹³ permet de bénéficier d'une journée de travail annuelle de l'équipe technique de la MOT. Les interventions portent sur des questions techniques et juridiques, une intervention lors d'un événement, etc. Les notes produites sont mises à disposition des adhérents sur l'espace membres du site Internet dans un but de mutualisation.

¹³ Personnes morales aux frontières françaises



EN 2017

19

BONS-À-TIRER AU SERVICE DES ADHÉRENTS

2

ÉTUDES TERRITORIALES

27

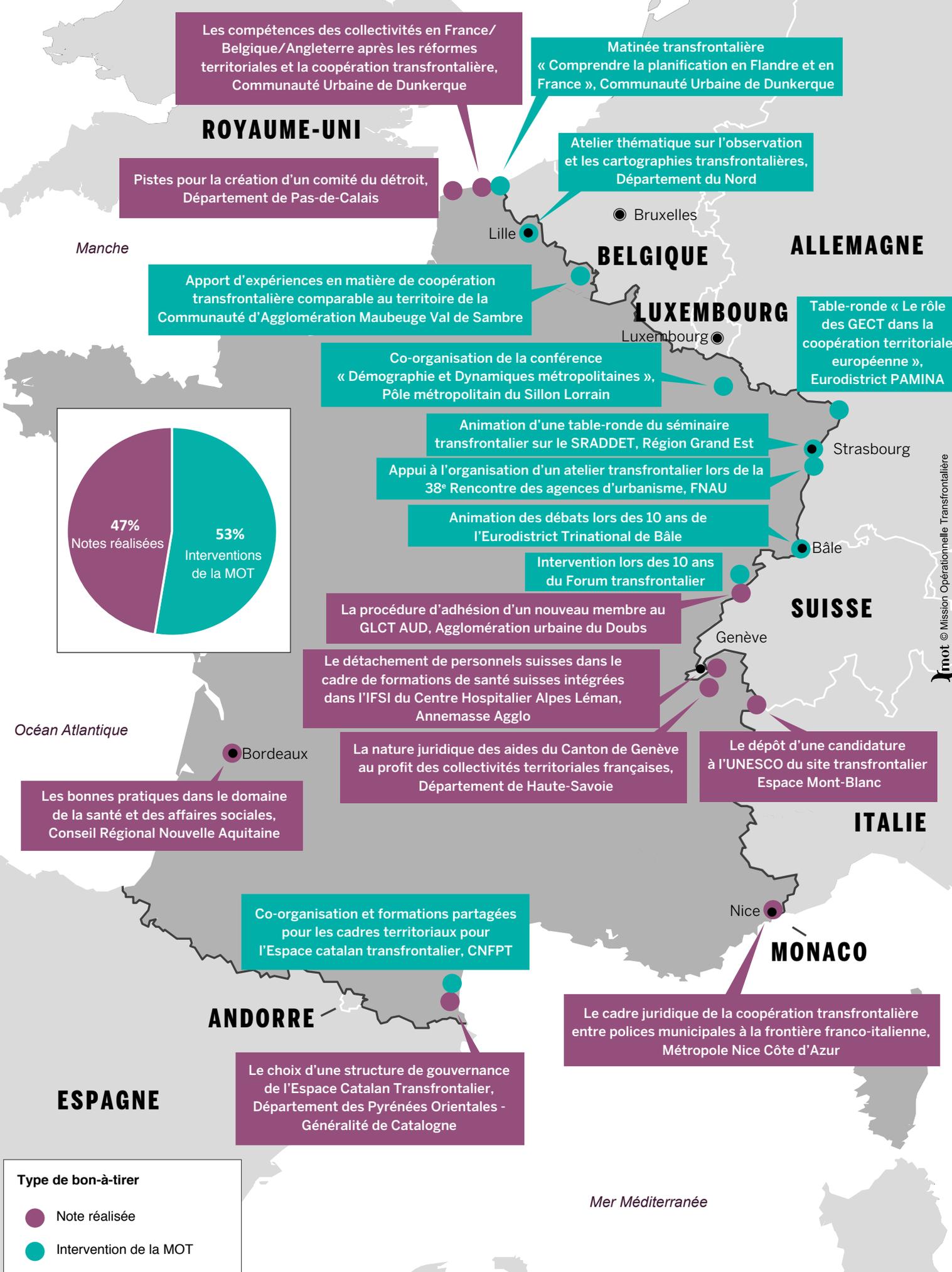
ENTRETIENS MENÉS DANS LE CADRE DES ÉTUDES TERRITORIALES

9

FRONTIÈRES COUVERTES DANS LE CADRE DES BAT ET DES ÉTUDES TERRITORIALES

Bons-à-tirer (BAT)

au service du réseau réalisés en 2017



Les compétences des collectivités en France/ Belgique/ Angleterre après les réformes territoriales et la coopération transfrontalière, Communauté Urbaine de Dunkerque

Matinée transfrontalière « Comprendre la planification en Flandre et en France », Communauté Urbaine de Dunkerque

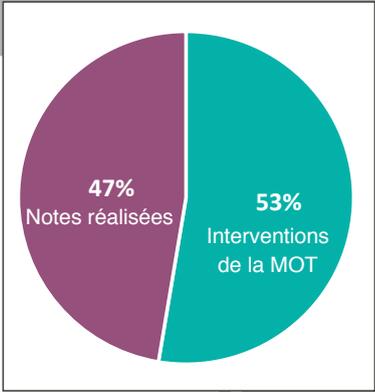
Pistes pour la création d'un comité du détroit, Département de Pas-de-Calais

Atelier thématique sur l'observation et les cartographies transfrontalières, Département du Nord

Apport d'expériences en matière de coopération transfrontalière comparable au territoire de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre

Co-organisation de la conférence « Démographie et Dynamiques métropolitaines », Pôle métropolitain du Sillon Lorrain

Table-ronde « Le rôle des GECT dans la coopération territoriale européenne », Eurodistrict PAMINA



Animation d'une table-ronde du séminaire transfrontalier sur le SRADDET, Région Grand Est

Appui à l'organisation d'un atelier transfrontalier lors de la 38^e Rencontre des agences d'urbanisme, FNAU

Animation des débats lors des 10 ans de l'Eurodistrict Trinational de Bâle

Intervention lors des 10 ans du Forum transfrontalier

La procédure d'adhésion d'un nouveau membre au GLCT AUD, Agglomération urbaine du Doubs

Le détachement de personnels suisses dans le cadre de formations de santé suisses intégrées dans l'IFSI du Centre Hospitalier Alpes Léman, Annemasse Agglo

La nature juridique des aides du Canton de Genève au profit des collectivités territoriales françaises, Département de Haute-Savoie

Le dépôt d'une candidature à l'UNESCO du site transfrontalier Espace Mont-Blanc

Les bonnes pratiques dans le domaine de la santé et des affaires sociales, Conseil Régional Nouvelle Aquitaine

Co-organisation et formations partagées pour les cadres territoriaux pour l'Espace catalan transfrontalier, CNFPT

Le choix d'une structure de gouvernance de l'Espace Catalan Transfrontalier, Département des Pyrénées Orientales - Généralité de Catalogne

Le cadre juridique de la coopération transfrontalière entre polices municipales à la frontière franco-italienne, Métropole Nice Côte d'Azur

Type de bon-à-tirer

- Note réalisée
- Intervention de la MOT

imot © Mission Opérationnelle Transfrontalière

Études territoriales

Schéma de coopération transfrontalière de la Métropole européenne de Lille

L'étude a consisté en un appui juridique et technique de la métropole européenne de Lille (MEL) dans sa démarche de définition du Schéma de coopération transfrontalière (SCT) pour son territoire, prévu par la loi du 27 janvier 2014 sur la modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (loi MAPTAM). Il s'agissait de l'accompagner dans le processus aboutissant à la rédaction d'une délibération du Conseil métropolitain, qui définit les modalités d'élaboration de ce schéma et les grandes lignes de son contenu.

En 2017, outre l'étude du cadre juridique législatif d'élaboration et d'application du schéma, le travail a porté sur la prise en compte du transfrontalier dans les documents de planification et d'orientation stratégique. Puis ont été décrites les différentes échelles d'application du schéma et leurs thématiques. Enfin, des éléments de méthode et de chronologie concernant le mode opératoire de mise en place du SCT ont été proposés.

La pratique des expertises est fondamentale pour la MOT car elle lui permet de mettre à jour son savoir-faire technique et sa connaissance des territoires et d'être en pointe dans la recherche de solutions proposées¹⁴.

¹⁴ À noter: Les études menées sur l'ensemble des frontières françaises, ainsi que les études européennes, outre-mer ou internationales sont traitées dans les axes 2 et 3.

Emploi transfrontalier au sein de l'Eurorégion Nouvelle Aquitaine-Euskadi-Navarre

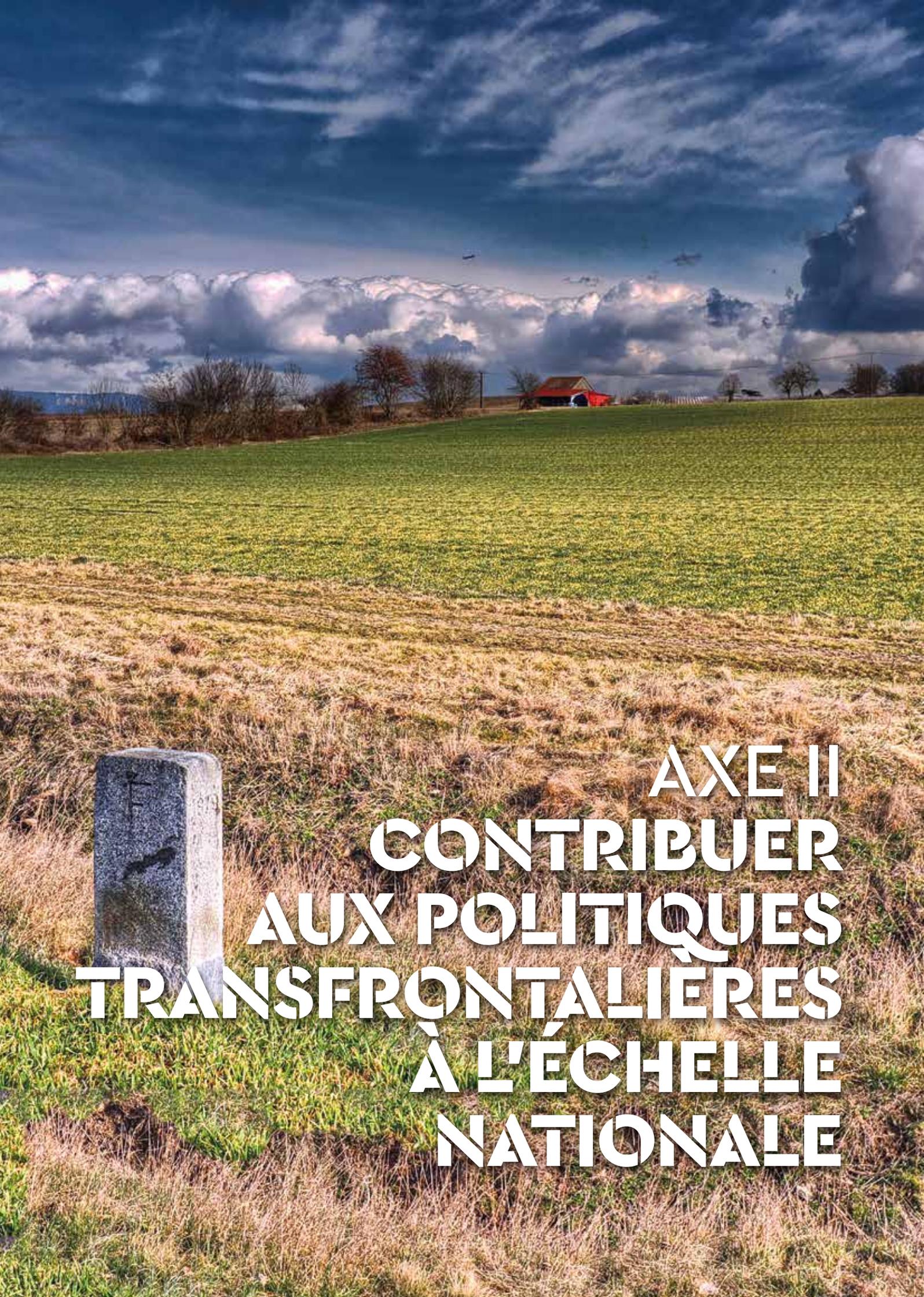
La MOT a assisté le Groupement européen de coopération territoriale de l'Eurorégion Nouvelle Aquitaine-Euskadi-Navarre, au sein d'un groupement franco-espagnol conduit par l'agence IKEI. L'objectif de l'étude était de favoriser le développement des flux transfrontaliers économiques et liés à l'emploi sur le territoire. L'étude a permis de produire un état des lieux de l'emploi dans l'Eurorégion (au niveau statistique, légal, normatif et qualitatif), d'établir un diagnostic des problèmes qui affectent les personnes et les entreprises travaillant dans un contexte transfrontalier, d'identifier les obstacles qui limitent les flux et de proposer des solutions pour les résoudre.



San Sebastian



Lille



**AXE II
CONTRIBUER
AUX POLITIQUES
TRANSFRONTALIÈRES
À L'ÉCHELLE
NATIONALE**



Prise en compte du transfrontalier dans les politiques nationales

Depuis l'origine, la MOT s'attache à faire prendre en compte les problématiques transfrontalières dans les politiques publiques. C'est le sens du soutien financier qu'apporte à la MOT l'administration centrale et en particulier le CGET, plusieurs ministères, ainsi que la Caisse des Dépôts.

L'année 2017 a été marquée par le renouvellement de l'exécutif et du Parlement en France. C'est aussi une année de mise en œuvre de la réforme territoriale engagée lors de la précédente mandature, et de nouvelles réformes. De plus, l'année s'inscrit dans la préparation de la politique de cohésion post 2020 aux frontières françaises.



2

RENCONTRES AVEC LE MINISTRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES, JACQUES MÉZARD

4

RÉUNIONS SUR LA MISE EN PLACE D'UNE COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE

2

RÉUNIONS DU RÉSEAU DES CONSEILLERS DIPLOMATIQUES

2

ANIMATIONS DE SÉMINAIRES SRADDET

6

INTERVENTIONS AUX CÔTÉS DE RÉSEAUX PARTENAIRES

Politiques nationales et transfrontalières

Suite aux recommandations du Livre blanc « Diplomatie et territoires » publié fin 2016 par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, la MOT travaille aux côtés de ce ministère (DAECT), de l'ambassadeur aux coopérations transfrontalières, du CGET et du Ministère de l'Intérieur, concernant la mise en place d'une coordination interministérielle chargée des questions transfrontalières.

Cette coordination interministérielle, qui fonctionnerait avec l'appui de la MOT, pourrait voir le jour dans le cadre de la nouvelle « Conférence nationale des territoires », lancée en juillet 2017 par le Gouvernement français. Elle aurait pour objectif l'élaboration d'une stratégie transfrontalière de la France, associant les collectivités, et déclinée sous la forme d'une feuille de route sur chaque frontière.



LE LIVRE BLANC « DIPLOMATIE ET TERRITOIRE »

Ce document vise à renforcer la mise en cohérence entre l'action diplomatique de la France et celle des collectivités territoriales. Il met en avant 21 propositions concrètes et consacre un chapitre à la définition d'une « stratégie pour la coopération transfrontalière », exposée en quatre axes :

- 1- Développer une nouvelle stratégie cohérente associant tous les acteurs concernés et renforçant la gouvernance transfrontalière
- 2- S'appuyer sur les conseillers diplomatiques des préfets de région
- 3- Renforcer la Mission Opérationnelle Transfrontalière
- 4- Mieux mobiliser l'ensemble des acteurs concernés

PLUS D'INFOS

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des-collectivites-territoriales/ressources-et-bibliotheque-de-l-aect/le-livre-blanc-diplomatie-et-territoires/>

La MOT est également soutenue financièrement par le Grand-Duché de Luxembourg, notamment afin d'étudier des pratiques et cadres innovants pour le développement de projets transfrontaliers, dans un contexte de droit à l'expérimentation renouvelé côté français.

EN 2017

Le travail a porté sur :

- des interactions à Paris et en région avec les « facilitateurs » que sont les conseillers diplomatiques placés auprès des préfets de région en fonction des dossiers transfrontaliers dont ils ont le suivi.
- une meilleure prise en compte du transfrontalier dans les politiques nationales à la faveur du lien permanent avec le CGET suivi des questions d'observation (voir page 32), et plus particulièrement des questions relatives aux espaces de montagne et des métropoles transfrontalières.
- L'alimentation du « Portail Diplomatie » du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, au sein de la communauté transfrontalière, avec la publication d'actualités marquantes aux frontières françaises.

Le besoin d'expérimentation

Le besoin d'expérimenter et d'adapter les normes dans les régions frontalières, via une plus grande latitude donnée aux Préfets ou aux collectivités, figure dans les orientations données par le Président français Emmanuel Macron lors de la 1^{re} réunion de la Conférence nationale des territoires.

S'agissant des préfets et des Agences Régionales de Santé (ARS), deux décrets relatifs à l'expérimentation territoriale ont vu le jour. S'agissant des collectivités, une réforme constitutionnelle est à l'étude.

« Il nous faut continuer à fabriquer le « vivre ensemble » dans les territoires transfrontaliers, véritables bassins de vie communs, et démontrer que l'Europe y est à l'œuvre. »

Michel Delebarre, ancien ministre d'État, président de la MOT, en ouverture de la conférence des 20 ans de la MOT.

Réforme territoriale, documents stratégiques et de planification aux frontières françaises

L'année 2017 a été celle de l'achèvement des SRDEII, de l'élaboration des SRADDET et du démarrage des Schémas de coopération transfrontalière (SCT) que les trois métropoles frontalières (Lille, Nice et Strasbourg) doivent mettre en œuvre dans le cadre de la loi MAPTAM. Dans ce contexte, la MOT a participé à plusieurs reprises, au niveau central, à des réunions sur ce sujet (Régions de France, CGET, CNER, etc.).

La MOT a été très impliquée dans le suivi de l'élaboration des SRADDET, notamment pour les régions Grand Est et Hauts de France. Elle a animé deux séminaires sur ces deux régions associant leurs voisins frontaliers.

Enfin, elle a animé la réflexion sur l'élaboration des SCT par les nombreux échanges qu'elle a entretenus sur le sujet avec le niveau central et les métropoles concernées.

Réflexions nationales dans le cadre de la programmation 2014-2020 et d'une politique post 2020

La MOT a une mission d'assistance générale pour l'accompagnement de la politique de cohésion 2014-2020 et l'élaboration de la politique de coopération territoriale européenne après 2020 aux frontières françaises.

EN 2017

- Atelier « post 2020 », organisé à l'occasion de la création du GECT « Eurodistrict PAMINA », le 12 janvier 2017, à Haguenau
- Atelier sur les obstacles à la coopération pour les régions transfrontalières espagnoles, portugaises et françaises, organisé par la DG REGIO, le 25 octobre 2017, à Mérida (Espagne)
- Conférence européenne « Construire les territoires transfrontaliers, la fabrique de l'Europe » (voir page 15)
- Brochure « Les territoires transfrontaliers : la fabrique de l'Europe » publiée à cette occasion (voir page 21)

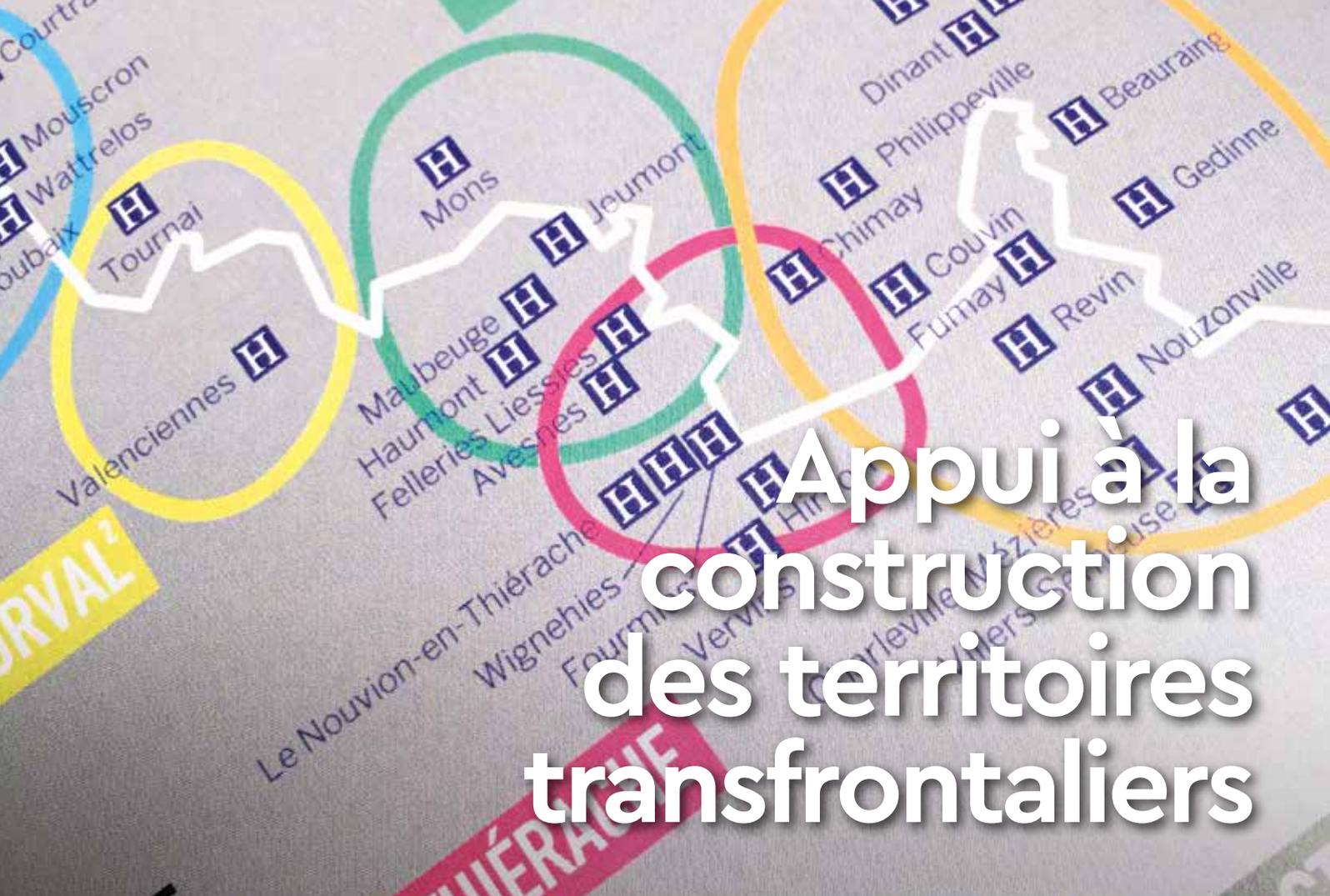
Les résultats de la conférence et la brochure constituent la position de la MOT pour l'après 2020.

PLUS D'INFOS

<http://www.espaces-transfrontaliers.org/la-mot-fetes-20-ans/>



Conférence à Mérida sur les obstacles à la coopération, présence de la MOT et de son réseau (Eurométropole de Strasbourg)



Appui à la construction des territoires transfrontaliers

L'implication de la MOT dans l'appui à la construction des territoires transfrontaliers a été multiple en 2017. Le champ de l'observation a été investi, via le suivi des démarches relatives à cette problématique dans les territoires frontaliers, mais également au niveau central (CGET et INSEE), prérequis essentiel pour fonder des politiques publiques efficaces. Les outils de gouvernance, leurs évolutions juridiques et leurs utilisations, ont également été au cœur des préoccupations de la MOT. Enfin, un suivi transversal des thématiques territoriales et sectorielles en transfrontalier a été réalisé avec un focus sur des thématiques nouvelles.



24 FICHES SUR LES MICRO-PROJETS RÉALISÉES SUITE À UNE ENQUÊTE

S SÉMINAIRES SUR L'OBSERVATION ASSISTÉS PAR LA MOT

100 RÉPONSES JURIDIQUES APPORTÉES PAR TÉLÉPHONE OU PAR MAIL

1 CARTE EUROPÉENNE DES TERRITOIRES TRANSFRONTALIERS RÉALISÉE

4 THÈMES AYANT FAIT L'OBJET D'UNE VEILLE APPROFONDIE

Outils de gouvernance

Aux niveaux national et européen

La MOT assiste les services ministériels français ou étrangers concernés par la mise en œuvre, aux frontières françaises, du règlement européen relatif au groupement européen de coopération territoriale (GECT), et aux opportunités liées à sa révision¹⁶ (voir aussi page 38).

Aux frontières

La MOT est régulièrement sollicitée par les GECT aux frontières françaises sur des questions liées à leur mise en place et à leur fonctionnement, lorsque celui-ci relève du droit français. En cas de besoin exprimé par les acteurs locaux, la MOT a mis en place des échanges avec les services ministériels concernés, et organisé des réunions de travail afin de soutenir ou d'alimenter le processus législatif. Elle a également poursuivi son travail de lobbying au niveau européen.

Veille thématique

La MOT poursuit sa veille thématique en faveur de la coopération transfrontalière.

En 2017, cette veille a plus particulièrement porté sur les thèmes :

Citoyenneté européenne

Organisation de deux ateliers de l'IHEDATE en partenariat avec la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD) et l'Eurodistrict SaarMoselle sur le thème de la citoyenneté européenne et du sentiment d'appartenance au territoire transfrontalier (voir page 17).

Transition énergétique et changement climatique

La MOT a contribué à l'élaboration du Plan National d'Adaptation au Changement Climatique du ministère de la Transition écologique et solidaire en rédigeant une fiche action sur la coopération transfrontalière.

Au niveau régional, la MOT a participé à trois ateliers de concertation de la Région Grand Est pour l'élaboration de son SRADDET, sur cette thématique.

Investissements transfrontaliers

La question des investissements transfrontaliers a fait l'objet d'une poursuite de l'accompagnement des Directions régionales de la Caisse des Dépôts pour leur identification et le suivi des projets les plus prometteurs (SaarMoselle, Pays basque, Genevois, etc.), et de contacts suivis avec la BEI et Confrontations Europe.

Emploi, mobilité, métropoles, montagnes

Ces thématiques ont été abordées dans le cadre des études territoriales et nationales (voir pages 26 et 34).

¹⁶ Dans le cadre du paquet législatif européen 2014/2020, qui prévoit un rôle accru des GECT ou structures juridiques équivalentes pour la mise en œuvre des programmes et projets transfrontaliers.

Dispositifs de financement des micro-projets

Les dispositifs pour les microprojets/projets « people-to-people » sont proposés par des programmes INTERREG, des structures transfrontalières, mais aussi des départements frontaliers. En 2017, la MOT a analysé ces dispositifs aux frontières françaises et a mené une série d'entretiens avec les acteurs qui les portent au quotidien. Une base de données et une analyse transversale des dispositifs de financement des microprojets ont été constituées et sont accessibles sur le site Internet de la MOT.



PLUS D'INFOS

<http://espaces-transfrontaliers.org/micro-projets>

En 2017, à l'occasion de la conférence des 20 ans, la MOT a réalisé une carte qui répertorie pour la première fois les territoires transfrontaliers en Europe, selon leur échelle (niveau local, régional et suprarégional) et selon leur type (urbain, rural, etc.).

Cette carte a été publiée sous la forme d'un grand poster, qui a été diffusé aux 230 participants à la conférence européenne.



PLUS D'INFOS

http://www.espaces-transfrontaliers.org/fileadmin/user_upload/cartes/Carre_Cross-border_territories_2017.pdf

Une ingénierie technique au service du niveau national

Les études menées par la MOT au service du niveau national, en 2017, ont concerné :

Les espaces de montagne transfrontaliers en France métropolitaine

Cette étude, menée pour le compte du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET), a produit un état des lieux des problématiques transfrontalières des massifs montagneux, aux frontières de la France métropolitaine.

Quatre massifs ont été analysés :

- les Alpes,
- le massif jurassien,
- les Pyrénées,
- le massif vosgien.

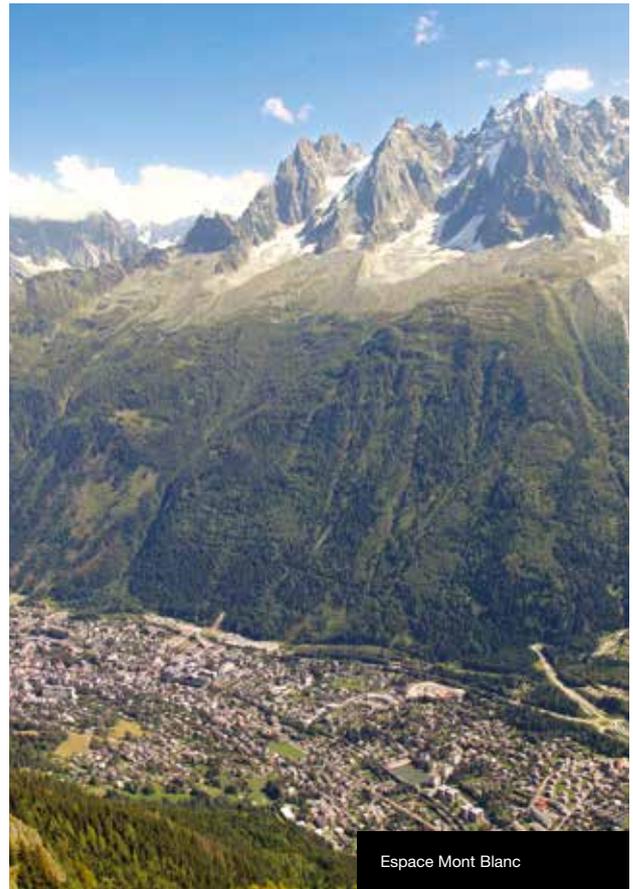
L'étude comprend une analyse des enjeux par massif, une typologie des espaces, et une série de bonnes pratiques et de retours d'expériences à partager entre les acteurs.

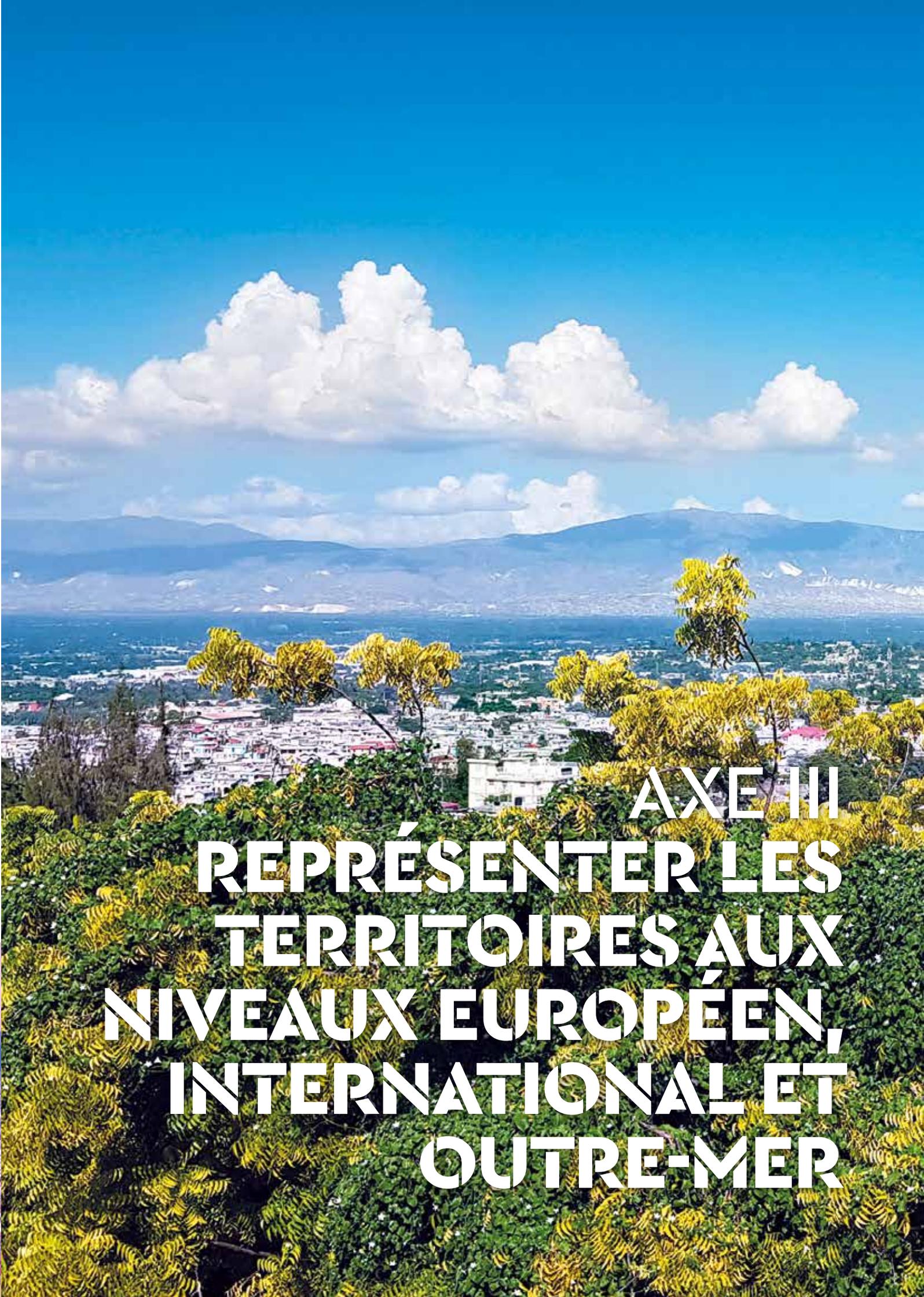
L'ensemble du document est illustré de nombreuses cartes et graphiques produits par la MOT.

Les enjeux transfrontaliers des métropoles frontalières

La MOT a accompagné le CGET dans l'étude de trois métropoles frontalières (Lille, Strasbourg et Nice). L'objectif était de valoriser leur positionnement transfrontalier dans le cadre du dispositif de la loi MAPTAM (Loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles).

Le rapport présente les caractéristiques des métropoles aux frontières françaises (Lille, Strasbourg, Nice, Bâle et Genève) et analyse le croisement entre leur statut de métropole et leur position frontalière. Il étudie plus particulièrement les stratégies métropolitaines et de gouvernance transfrontalière, en apportant un regard sur la prise en compte de ce sujet dans leurs documents stratégiques et de planification et en comparant les moyens consacrés au suivi des différents projets d'agglomérations transfrontalières. Enfin, il se termine par un comparatif avec la politique allemande en faveur des régions métropolitaines frontalières.





**AXE III
REPRÉSENTER LES
TERRITOIRES AUX
NIVEAUX EUROPÉEN,
INTERNATIONAL ET
OUTRE-MER**

Groupe de travail intergouvernemental

À la suite de la présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne (2^e semestre 2015) et de sa proposition de créer un nouvel outil juridique dédié à la coopération transfrontalière, un groupe de travail intergouvernemental sur les solutions innovantes aux obstacles transfrontaliers a été mis en place par le Luxembourg et la France.

Il a pour mission de traiter des obstacles à la coopération transfrontalière et de tester la valeur ajoutée, la faisabilité et le format du nouvel outil juridique proposé.

La MOT assure le secrétariat du groupe intergouvernemental.

EN 2017

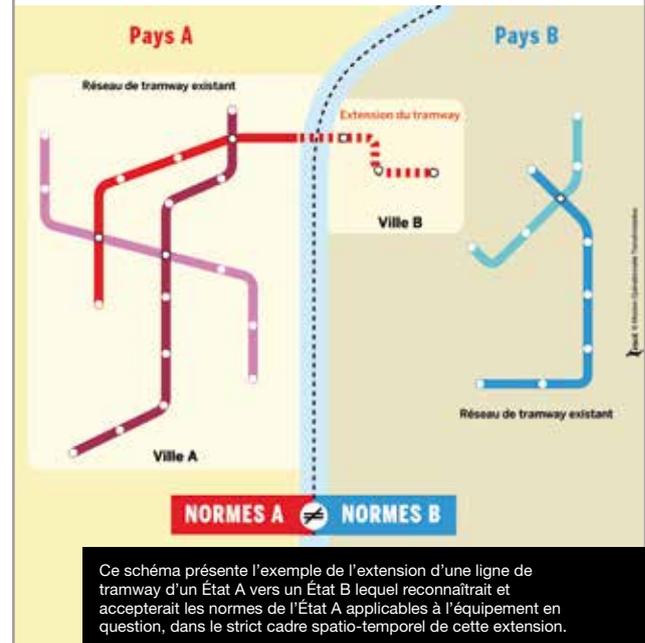
- Deux réunions ont été organisées au Comité européen des Régions à Bruxelles : la quatrième réunion du groupe le 16 février 2017 et la cinquième le 30 mai. Elles ont impliqué une dizaine d'États et les institutions européennes.
- Les parties prenantes de la coopération transfrontalière ont pu présenter des solutions innovantes mises en place pour résoudre les obstacles transfrontaliers et des exemples d'obstacles pour lesquels le nouvel outil « ECBC » (« European Cross-Border Convention »¹⁷) aurait une valeur ajoutée.
- Des propositions ont été faites par le groupe afin de constituer une base légale pour l'adoption de dispositions spécifiques dans les espaces transfrontaliers permettant de reconnaître localement les normes internes d'un pays voisin. Dans sa Communication du 20 septembre 2017, la Commission européenne s'est saisie de cette proposition.

17 « Convention européenne transfrontalière ».

PLUS D'INFOS
Tous les documents de travail du groupe téléchargeables :
<http://www.espaces-transfrontaliers.org/activites-ue/groupe-intergouv-obstacles/>

Nouvel outil juridique européen, la « convention européenne transfrontalière » (ECBC)

Cet outil doit permettre aux autorités d'un Etat de reconnaître l'applicabilité sur leur territoire des normes internes d'un Etat voisin dans un cadre donné (tel un équipement transfrontalier).



« Ce que recherchent les citoyens, ce sont des projets concrets. L'instrument ECBC pourra permettre aux territoires transfrontaliers de faire une meilleure expérience de l'Europe »

Camille Gira, Secrétaire d'État au Développement durable et aux Infrastructures du Grand-Duché de Luxembourg, en conclusion de la conférence européenne de la MOT



Institutions européennes et prises de position

La coopération transfrontalière s'inscrit dans le cadre plus large de la construction européenne, rendant indispensable la poursuite de l'ouverture européenne de la MOT. Celle-ci revêt un double objectif, la capitalisation et l'échange d'expériences, ainsi que la représentation européenne des intérêts des acteurs de la coopération transfrontalière.

La MOT est en contact régulier avec les institutions européennes. Elle participe à leurs groupes de travail ou plateformes dédiés à la coopération transfrontalière, et fait connaître auprès d'elles ses prises de position et les recommandations de son réseau.



1 POSITION DE LA MOT POUR LE POST 2020

2 RÉUNIONS DU GROUPE DE TRAVAIL INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES SOLUTIONS INNOVANTES AUX OBSTACLES TRANSFRONTALIERS

1 INTERVENTION À MALTE SUR LE POST 2020 (SÉMINAIRE ESPON)

2 CONFÉRENCES ORGANISÉES EN PARTENARIAT AVEC LE COMITÉ EUROPÉEN DES RÉGIONS

18 PARTICIPATIONS AUX ATELIERS DE LA SEMAINE EUROPÉENNE DES VILLES ET DES RÉGIONS

2 PROPOSITIONS PHARES POST 2020 : « L'OUTIL ECBC » ET « UNE PLATEFORME EUROPÉENNE »

Commission européenne

En 2017, le contact s'est intensifié avec la DG REGIO, suite à la « revue transfrontalière »¹⁸, et dans le cadre de la publication en septembre de la Communication « Stimuler la croissance et la cohésion dans les régions frontalières de l'UE ». La MOT est intervenue lors de la conférence marquant l'adoption de cette communication les 20 et 21 septembre, à Bruxelles. En octobre, elle a participé à l'atelier de la DG REGIO sur les obstacles à la coopération dans les régions frontalières de l'Espagne, du Portugal, de la France et de l'Italie. La DG REGIO est associée aux travaux du groupe intergouvernemental animé par la MOT qui étudie la création d'un nouvel outil juridique intitulé « ECBC » (voir page 36).

INGÉNIERIE TECHNIQUE AU SERVICE DU NIVEAU EUROPÉEN

En 2017, la Commission européenne a fait appel à la MOT dans le cadre du lancement de sa nouvelle plateforme en ligne « Boosting EU border regions » dédiée aux experts de la coopération transfrontalière. Reconnue pour son travail de bibliographie sur les obstacles transfrontaliers, la MOT s'est vu confier la tâche de réunir une liste de documents de référence sur la coopération transfrontalière.

Comité européen des Régions

La MOT travaille avec le Comité européen des Régions, dans le cadre de la plateforme des GECT et du groupe interrégional sur la coopération transfrontalière. En 2017 :

- Participation aux réunions de la plateforme et du groupe, suivi des GECT et évaluation du règlement européen¹⁹
- Co-organisation d'une conférence sur les risques naturels en transfrontalier (voir page 16)
- Accueil de la Conférence européenne de la MOT les 30 novembre et 1er décembre (voir page 15), avec une intervention du président Karl-Heinz Lambertz lors de la soirée festive des 20 ans de la MOT.



7^{ème} réunion annuelle de la Plateforme des GECT du Comité européen des Régions

Parlement européen

La MOT travaille avec les parlementaires européens concernés par la coopération transfrontalière, dans le cadre du groupe de liaison transfrontalier, présidé par la députée, Anne Sander, afin d'étendre la connaissance du transfrontalier dans les commissions du Parlement. En 2017, la MOT a participé aux réunions du groupe sur les thèmes :

- « Lever les obstacles à la coopération transfrontalière » (février)
- « Moderniser la coordination des systèmes de sécurité sociale » (mai)
- « Le financement des projets transfrontaliers » (novembre)



Réunion du groupe de liaison transfrontalier du Parlement européen

¹⁸ « Cross-border review » (http://ec.europa.eu/regional_policy/fr/policy/cooperation/european-territorial/cross-border/review/)
¹⁹ Règlement modificatif 1302/2013.



Banque Européenne d'Investissement

La MOT a poursuivi le partenariat avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI), autour de la thématique du développement économique et des investissements sur les territoires transfrontaliers. Le transfrontalier est devenu une priorité politique pour la BEI et le deuxième plan d'investissement pour l'Europe devrait pouvoir financer des projets dans les régions transfrontalières.

Conseil de l'Europe

Le travail de la MOT dans le cadre du Conseil de l'Europe concerne notamment le suivi du 3^e protocole additionnel à la Convention-cadre de Madrid²⁰, ainsi que le thème des obstacles à la coopération transfrontalière. La MOT suit de près la thématique de la participation des citoyens à la gouvernance transfrontalière portée, sous les auspices du Conseil de l'Europe, par le Comité européen sur la démocratie et la gouvernance (CDDG). Le Comité constitue un lieu de rencontres régulières permettant aux 47 États membres de partager des réflexions et des expériences autour de l'objectif de promotion de la gouvernance démocratique.

Représentation des intérêts du transfrontalier

La MOT assure un suivi des politiques européennes et fait entendre la voix du transfrontalier par ses prises de position européennes. Elle fait remonter les besoins de son réseau dans le cadre de ses échanges au niveau européen.

EN 2017

- Intervention au séminaire ESPON sur le post 2020 : « Revealing territorial potentials and shaping new policies – Contribution to the post-2020 Cohesion policy debate », en mai à La Valette (Malte).
- Participation au 7^e Forum sur la Cohésion, organisé par la Commission européenne en juin 2017, à Bruxelles, étape importante dans la préparation du cadre post-2020.

POSITION DE LA MOT POUR LE POST 2020

La position de la MOT pour la mise en œuvre de la politique de cohésion européenne pour le post 2020 vise une meilleure prise en compte des spécificités des territoires transfrontaliers qui représentent 40 % du territoire de l'Union européenne. Cette position et les recommandations de la MOT sont présentées dans la brochure « Les territoires transfrontaliers : la fabrique de l'Europe » publiée à l'occasion de ses 20 ans (voir page 21).

« La MOT plaide pour la mise en place d'une plateforme européenne multi-niveaux qui favoriserait l'échange et la coordination entre les différentes organisations qui œuvrent pour la coopération transfrontalière. Une telle plateforme viendrait en appui de l'outil juridique ECBC²¹. Cet outil, à l'étude au niveau européen, devrait pouvoir rendre possible l'application locale d'une norme nationale dans un État frontalier voisin. »

20 Relatif aux groupements eurorégionaux de coopération, qui est entré en vigueur aux frontières franco-suisse et franco-allemande
21 Voir page 36





Partenariats, programmes et projets européens

La MOT promeut une « Border alliance » entre les différentes structures d'appui à la coopération transfrontalière existantes en Europe :

- sur plusieurs frontières (Réseau TEIN²²),
- sur certains espaces géographiques (CESCI²³, MOT),
- à l'échelle européenne (ARFE²⁴).

Les échanges d'expériences et de bonnes pratiques s'élargissent dans le cadre des projets européens. En 2017, la MOT a participé à l'élaboration de plusieurs projets, avec pour objectif, la promotion des sujets transfrontaliers qui doivent continuer d'avoir une place importante dans les programmes de la coopération territoriale européenne.

²² Réseau des Euro-Instituts

²³ Central European Service for Cross-border Initiatives (frontières hongroises)

²⁴ Association des régions frontalières européennes



PARTENARIATS STRATÉGIQUES



BONNE PRATIQUE DU RÉSEAU DE LA MOT LABELLISÉE PAR URBACT



PROJETS ESPON DÉPOSÉS, 2 RETENUS



Réseau TEIN (réseau des Euro-Instituts)

TEIN est le réseau des organismes de formation et recherche sur le transfrontalier, piloté par l'Euro-Institut de Kehl. La MOT et l'ARFE en sont partenaires associés. En 2017, les travaux ont notamment porté sur la publication d'un dictionnaire critique.

Institute for Transnational and Euregional cross border cooperation (ITEM)

Depuis 2016, la MOT entretient des liens étroits avec ITEM (frontières Allemagne-Belgique-Pays-bas) sur les questions d'obstacles à la coopération, et d'analyse d'impact transfrontalier.



Central European Service for Cross-border Initiatives (CESCI)

Créé en 2009, le CESCO est un partenaire privilégié de la MOT. En septembre 2017, la MOT a donné une conférence sur la gouvernance transfrontalière organisée par le CESCO, à Budapest.



Association des régions frontalières européennes (ARFE)

La stratégie d'alliance entre les deux réseaux se veut complémentaire : la MOT étant représentative de la gouvernance multi-niveaux de la coopération transfrontalière aux frontières françaises, et l'ARFE représentant un grand nombre de régions transfrontalières en Europe. Cette alliance permet de peser d'un plus grand poids dans le débat européen sur la coopération transfrontalière. En 2017, la MOT a participé à la conférence des régions frontalières européennes, organisée par l'ARFE en octobre à Badajoz (Espagne).

Programmes européens de réseaux

INTERACT : la MOT est présente sur plusieurs plateformes thématiques d'Interact (« Knowledge of the seas », « Climate change », « Inclusive growth », « Better Governance », « Sustainable transport », etc.).

URBACT : la MOT assure une veille sur les appels à projets URBACT et les relaie auprès de son réseau lorsqu'ils peuvent concerner les agglomérations transfrontalières. Suite à cela, le Grand Genève, accompagné par la MOT, a reçu la labellisation par le programme URBACT de sa « bonne pratique » sur l'aménagement transfrontalier. La MOT a participé à ses côtés au « URBACT City Festival », les 3 et 5 octobre à Tallinn, afin d'impulser la création d'un réseau autour de cette bonne pratique.

PROJET

« JEAN MONNET »

La MOT a poursuivi sa participation au projet « Jean Monnet » porté par l'Université de Strasbourg en lien avec le réseau des Euro-Instituts (TEIN) : organisation de deux séminaires par an - sur deux ans - associant chercheurs, étudiants et praticiens (les « Castle Talks »); et préparation d'un « Dictionnaire critique de la coopération transfrontalière », version enrichie de la brochure « La coopération territoriale en Europe - Une perspective historique » publiée par la Commission européenne en 2015 à l'occasion des 25 ans d'Interreg.

INTERREG EUROPE: la MOT assure une veille sur les Policy Learning Platforms « Low Carbon Economy », « Environment & resource efficiency », « SME competitiveness » du programme et participe à la prise en compte du transfrontalier sur ces plateformes d'expertise.

ESPON: la MOT coopère avec le programme ESPON sur le thème de la planification et de l'observation transfrontalière. Elle intervient régulièrement à ses séminaires (voir page 39, elle est également intervenue à la conférence « Supporting policy-making with territorial evidence - 15 years of ESPON », en novembre 2017 à Bruxelles).

Autres programmes

La MOT suit les programmes transnationaux, susceptibles de financer des projets de mise en réseau (Europe du Nord-ouest, Espace alpin, etc.). Plus largement, des interactions sont nécessaires avec ces programmes pour qu'ils prennent mieux en compte le transfrontalier.

Projets européens

En 2017, la MOT a été impliquée dans plusieurs projets, dont certains ont été retenus pour un financement européen²⁵:

→ **Projet « CPS »** (Service publics transfrontaliers), financé par le programme ESPON

Participation de la MOT en tant qu'« observateur »

Le projet porte sur l'analyse ciblée des services publics transfrontaliers, dans le but d'améliorer leurs prestations dans différentes régions frontalières.

→ **Projet « TIA CBC »** (Evaluation d'impact territorial transfrontalière), financé par le programme ESPON

Participation de la MOT en tant qu'« observateur »

Le projet prévoit la réalisation d'une méthode pour définir l'impact des programmes et des politiques de coopération transfrontalière sur le développement territorial des régions frontalières.

→ **Projet « Border Studies – UniGR »**, financé par le programme Interreg VA Grande Région

Participation de la MOT comme « opérateur méthodologique » non financier

Le projet vise à renforcer la coopération de six universités du territoire de la Grande Région en créant un centre européen de compétences et de ressources spécialisé dans l'étude des frontières.

²⁵ Projets qui n'ont pas obtenu de financement: « CB ManGo » sur la formation à la coopération transfrontalière (programme Erasmus +); projet « Green infrastructure and ecosystem services » sur les infrastructures vertes et services d'écosystèmes (programme ESPON); projet « Youth unemployment: Territorial trends and regional resilience » sur le chômage des jeunes (programme ESPON).

Brochure « La coopération transfrontalière dans le domaine de la santé: principes et pratiques »

En 2017, la MOT a contribué à cette publication de la DG REGIO, qui rend compte de la coopération transfrontalière dans le domaine de la santé et de l'évolution du rôle de l'Europe en matière médico-sanitaire. Le document analyse sept expériences en Europe et détaille le cas franco-belge. Dans ce domaine, la coopération transfrontalière inclut un vaste ensemble d'actions et de régulations qui touchent les patients, les professionnels de la santé mais aussi les systèmes de santé. L'objectif est de favoriser la mobilité des personnes de part et d'autre de la frontière en développant un accès à une offre « à la frontière » de soins de qualité par l'intermédiaire d'équipements et de services communs.

La MOT a réalisé les différentes cartes de cette publication, disponible dans le portail documentaire de la MOT ou à cette adresse: http://ec.europa.eu/regional_policy/fr/information/publications/brochures/2017/european-cross-border-cooperation-on-health-theory-and-practice





Coopération sur les frontières d'outre-mer et à l'international

L'expertise de la MOT, opérateur labellisé par le gouvernement français dans le Livre Blanc « Diplomatie et territoires » du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, est exportée à l'international. Avec son approche multiniveaux, cette expertise peut servir non seulement les frontières françaises et européennes, mais également les régions des Outre-mer et d'autres espaces géographiques.

C'est ainsi que la MOT a été sollicitée pour des études et missions en Guyane, en Afrique de l'Ouest, en Afrique Centrale et sur la frontière entre Haïti et la République Dominicaine. Ces missions ont concerné le développement de la coopération transfrontalière ou l'appui au renforcement de la gouvernance transfrontalière.

**1**

CONFÉRENCE DE COOPÉRATION RÉGIONALE : GUADELOUPE POUR LA ZONE ANTILLES-GUYANE

1

ÉTUDE SUR L'AFRIQUE CENTRALE ACHÉVÉE

2

ÉTUDES SUR L'AFRIQUE DE L'OUEST DÉBUTÉES

1

SIDE EVENT AUX ASSISES DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE FRANCO-HAÏTIENNE

1

FORMATION DES ACTEURS NATIONAUX ET LOCAUX SUR LA FRONTIÈRE HAÏTI-RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

14

ENTRETIENS MENÉS DANS LE CADRE DES ÉTUDES OUTRE-MER ET INTERNATIONAL

30

FRONTIÈRES COUVERTES PAR LES ÉTUDES OUTRE-MER ET INTERNATIONAL

Outre-mer

Engagée dans des partenariats avec les collectivités d'Outre-mer (traditionnellement la Guyane), la MOT poursuit son appui méthodologique à la coopération sur leurs frontières et veille à ce que soient pris en compte dans les politiques nationales et européennes les besoins spécifiques de ces territoires.

Étude concernant la gestion d'un bac entre Saint Laurent du Maroni (Guyane) et Albina (Suriname)

Cette assistance a apporté un appui technique et juridique à la Collectivité territoriale de Guyane, dans la détermination et la mise en œuvre du montage juridique transfrontalier concernant l'exploitation d'un bac sur le Maroni entre Saint-Laurent-du-Maroni (Guyane) et Albina (Suriname). La MOT est intervenue dans le domaine du droit des contrats, tel que le droit des marchés publics, afin d'assister la collectivité dans le choix, la définition, la rédaction et la passation du contrat d'exploitation du nouveau bac fluvial. L'analyse a porté sur la définition de la forme juridique sous laquelle l'accord franco-surinamais permettra de désigner l'armateur du nouveau bac fluvial, et la rédaction et passation du contrat avec l'armateur du nouveau bac.

En 2017, la MOT a participé à la « Conférence de coopération régionale Antilles-Guyane » afin de mieux se faire connaître des acteurs ultramarins, susceptibles de solliciter son appui.



Le fleuve Maroni entre la Guyane et le Suriname

Ouverture internationale

La MOT poursuit son action sur d'autres frontières : Europe de l'Est et du Sud, Méditerranée, Afrique, Amérique centrale :

- dans le cadre de la coopération interétatique, en liaison avec les acteurs concernés (notamment le CGET et le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères),
- dans le cadre de la coopération décentralisée.



Agglomération transfrontalière de Brazzaville, Kinshasa, séparée par le fleuve Congo

Coopération en Afrique de l'Ouest

La MOT appuie la coopération transfrontalière en Afrique de l'Ouest en partenariat avec les Nations unies, l'OCDE et la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest). Entre 2013 et 2015, elle a assisté l'UNCDF (United Nations Capital Development Fund) pour la mise en place d'un financement des projets transfrontaliers en Afrique de l'Ouest (programme LOBI) : méthodologie de capitalisation des expériences, analyse des cadres stratégiques nationaux, recommandations en matière de coopération entre les autorités ouest-africaines pour le financement de projets transfrontaliers.

En 2017, ce travail s'est poursuivi avec les missions suivantes :

Élaboration d'outils pour la mise en œuvre du Programme régional d'appui à la coopération transfrontalière de la CEDEAO

La GIZ²⁶ a confié à la MOT une mission d'expertise pour l'élaboration des outils de mise en œuvre du programme de coopération transfrontalière 2017-2021 de la CEDEAO. L'objectif est de construire une stratégie de communication, un manuel de suivi-évaluation et de capitalisation, ainsi qu'un manuel sur les outils juridiques disponibles. La suite du travail concernera la proposition de recommandations et une mise en relation pour des partenariats Nord-Sud sur la coopération transfrontalière.

Étude sur les agglomérations transfrontalières face au changement climatique en Afrique de l'Ouest

Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO) de l'OCDE a fait appel à la MOT dans le cadre de son programme de travail partenarial 2017-2018, afin d'élaborer une typologie d'agglomérations transfrontalières ouest-africaines ainsi qu'un guide pratique sur les leviers financiers et juridiques pour le développement de projets transfrontaliers d'adaptation au changement climatique. Les bonnes pratiques européennes d'adaptation seront partagées avec les collectivités africaines. L'étude vise à encourager de tels projets transfrontaliers en Afrique de l'Ouest.

Accompagnement de l'Association internationale des Maires francophones (AIMF) pour le développement de la coopération transfrontalière en Afrique centrale

La mission d'accompagnement de la MOT a consisté à réaliser un diagnostic de la coopération transfrontalière dans six pays d'Afrique centrale : Tchad, Cameroun, République Centrafricaine, Guinée équatoriale, Gabon, République du Congo. Le rapport comprend :

- un recensement de l'état de la décentralisation et du suivi de la coopération transfrontalière dans ces pays,
- une analyse des cadres de coopération bilatéraux et des actions transfrontalières identifiées,
- la formulation d'une feuille de route multinationale pour le développement de la coopération transfrontalière,
- une proposition d'accord-cadre sur la coopération transfrontalière des collectivités locales de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

²⁶ Agence de coopération internationale allemande pour le développement

COOPÉRATION NORD-SUD

Cette coopération a lieu dans le cadre de la convention de partenariat avec le « Programme Frontière » de l'Union Africaine, du dialogue engagé avec Cités Unies France et ses membres, avec l'AIMF (Association internationale des Maires francophones), la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) et l'OCDE/CSAO (Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest).



Coopération Haïti - République Dominicaine

À l'occasion des deuxièmes rencontres nationales de la coopération décentralisée franco-haïtienne, la MOT a effectué en 2017 une deuxième mission en Haïti, avec la responsabilité d'un « side event » sur la coopération transfrontalière haïtiano-dominicaine. Le déplacement a été l'occasion de nombreux rendez-vous avec des acteurs de niveau national haïtiens, et a permis l'organisation d'un séminaire inédit de dialogue et de co-construction des besoins de formation au transfrontalier, impliquant une quarantaine d'acteurs locaux et nationaux haïtiens et dominicains. La mission s'est achevée par un déplacement côté dominicain, qui a été l'occasion de plusieurs rendez-vous avec les autorités centrales dominicaines. Ces échanges ont confirmé l'attente des acteurs locaux à l'égard d'un développement transfrontalier de proximité, structuré et co-construit avec les autorités haïtiennes, avec l'appui de la MOT.

Réseaux de recherche

La MOT poursuit sa coopération avec les réseaux de recherche portant sur la coopération transfrontalière : le réseau mondial de chercheurs travaillant sur les frontières (BRIT), ou encore le réseau « BIG » (« Borders in globalization »), programme de recherche financé par le gouvernement canadien.



Marché transfrontalier, Jimani, frontière Haïti / République dominicaine

EN 2017

- La MOT a participé à la seconde conférence internationale du réseau « BIG », à Ottawa, du 6 au 8 décembre 2017. Cette rencontre permet un dialogue entre différentes régions du monde (Europe, Amérique du Nord, Afrique) sur le thème de la gestion des frontières. Elle permet d'associer chercheurs et décideurs politiques.



Séminaire de formation à Port-au-Prince (Haïti / République dominicaine)



Pour télécharger le rapport en format électronique :

http://www.espaces-transfrontaliers.org/fileadmin/user_upload/documents/MOT_rapport_activite_2017.pdf

Pour être informé de l'actualité de la coopération transfrontalière et des activités du réseau, abonnez-vous à la newsletter mensuelle de la MOT :

<http://www.espaces-transfrontaliers.eu>

© Mission Opérationnelle Transfrontalière, tous droits réservés

Parution : Avril 2018

Mission Opérationnelle Transfrontalière

38 rue des Bourdonnais

75 001 Paris - France

Tel : +33 (0)1 55 80 56 80 - mot@mot.asso.fr

<https://twitter.com/reseauMOT> | [f http://bit.ly/2qL6RIs](http://bit.ly/2qL6RIs) | [in LinkedIn : http://bit.ly/2yK0XDP](http://bit.ly/2yK0XDP)

Design graphique et mise en page : **advitam**



MINISTÈRE
DE LA COHESION
DES TERRITOIRES

